

PERMANENCES LOCALES

Lundi :

Gendarmerie (9h/12h)

Conciliateur de justice (8h30/16h30 sur RDV)



Mardi :

Direction générale des finances publiques
(13h30/16h30)



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Mercredi :

Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles (3e mercredi du mois
sur RDV)



Jeudi :

Mission locale (8h30/12h sauf pendant les
congés scolaires)

Travailleurs frontaliers (15h/17h sur RDV le
1er jeudi du mois)



Vendredi :

Permanence de l'assurance maladie
(8h/12h-13h30/16h30 sur RDV)

